ARRITTI

nu 2811 da u 5 à l'11 d'ottobre 2023

57a annata
Prezzu 1,40 €
C.P. 0427 C 82046
ISSN 1262
Dispensé de timbrage
Routage 205
www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

Emmanuel Macron : un discours à décrypter

p. 4

Autonomie

Ne pas laisser passer le train de l'Histoire

Un processus historique s'étend sur plusieurs mois et années avec des moments forts qui bousculent les longs temps morts. Le discours d'Emmanuel Macron du 28 septembre 2023, tenu dans l'enceinte de l'Assemblée de Corse devant les élus de l'Ile, sera incontestablement un temps fort du processus de Beauvau. À lire en p3.

Femu Quì p. 6

Travalcà, fonds de relance de l'économie corse

Son Éminence Cardinal Bustillo

Une fierté corse !

p. 8

O chì piacè !

E fàvule di Natale Rochiccioli

U pueta Natale Rochiccioli hà scrittu mondu fole, burle, macagne è tan'altri scritti. Frà i quali ste fàvule magnìfiche, dette « E fàvule di Natale Rochiccioli ».

U gattu è i topi

U Cungressu di i topi si tinìa una sera in sulaghjolu di Camellu, chì pò dì s'ella hè vera.
Era u *Statu Magior* di i topi in riunione in traccia d'arrìstà l'uperazione chì pudìa sbarrazzà à u più prestu a casa d'un certu Gattu chì avìa u bisestu : i stirpava. Magnava più topi ind'una nuttata, cà Camellu fette di pulenda ind'una misata...
– Bisognu à truvà u mezu d'imbrugliallu, sinnò, ci mette à u sbaragliu[1]...
– Ma cumu fà ? disse un vechju tupone, attaccallu di fronte ùn hè una suluzione...
– Hè sèmplice, disse un tuparellu : à u collu appicchèmuli un campanellu...

Fù un gridu ginerale di cuntintezza è alegrìa : quand'è no sintemu l'Ave Marìa, gira u latu, è boca à sìa[2]...
Mezu à stu cuncertu di voce animale, si fece sente quella di u Generale :
– Qual'hè u topu chì si sente forte d'appiccà a campanella fendu faccia à la morte ? Cum'è *l'ordre du jour* d'un Ginerale serenu ricummandendu à l'altri d'arrampinassi à u tarrenu...

Silenziu. Appiccà un campanellu à un gattu tupaghju, nisunu in quellu suffittu si ne sente lu curaghju.
È par ùn avè trovu un vulintariu trà tutti ssi cumbattanti, si ristonu e cose cum'elle èranu avanti...

Muralità
Sì, à i *Stati Magior* li piàcenu e guirranelle
Ùn anu cà andà elli, ad'appiccà e campanelle... ■

1. Mette u sbaragliu : mette à l'abbottu, mette sottu sopra. • 2. Boca à sìa : manera di bucà, puntendu i remi in davanti o in daretu sicondu i lochi (lèssicu di a pesca).

www.arritti.corsica

Accapu di a reddazzione

Lingua face pòpulu

A Currilingua hà francatu a so terza edizione stu primu d'ottobre da Bonifaziu à Sartè ! 55 chilòmetri à corre, à cullà è à falà, à mezu à una natura magnìfica, è quist'annu sott'à i suleoni d'un estate ch'ùn vole finisce per lacà a piazza à l'auturnu. Hè un bella iniziativa, spirèndusi di u gèniu bascu è a so *Korrika* ch'adunisce ogni annu millaie di ghjente à corre pè a so lingua, *l'euskara* ! U scopu di a Currilingua hè listessu. S'agisce di cumprà chilòmetri nant'à u parcorsu dettu, i soldi ammansati ghjòvenu dopu à aiutà iniziative à prò di a nostra lingua. S'adunisce cusì zitelli è personi maiò, imprese, sindicati, associ, scole, squadre spurtive, famiglie, eletti eccètera, chì còmpranu unu o parechji chilòmetri è custituìscenu a so squadra per corre ssi chilòmetri in un ambiente simpàticu di spartera è d'allegrìa. Tutti l'anni, si piglia a sèguita di a corsa di l'annu scorsu, da pudè cusì tuccà tutte e pupulazioni di l'ìsula, tutti i rughjoni, tutti i paesi. U parcorsu hè securizatu, una vitturona, bandere à u ventu apre a strada davanti à i partecipanti, pò dui o trè altre vitture seguìtanu per prutege a corsa. À ogni chilòmetru, i partecipanti seguenti aspèttanu per piglià a rilleva. Un testimognu hè creatu ogni annu è passa di manu in manu à ogni chilòmetru. Simbulizèghja cusì u preziosu di a nostra lingua ch'ellu ci vole à trasmèttesi, incuragièndusi, ognunu essendu sulidarii è dèndusi di rimenu per tramandala da una generazione à l'altra.
A lingua face pòpulu, senza lingua, sta maravigliosa urigìnalità chì face a bellezza di a nostr'ànima cumuna, ùn ci hè più. A cultura vene imprestata, a finezza di e spressioni ùn impasta più l'anàlise è e riflessioni, u nostru cullettivu perde a so singularità. A terra hè cunsustenziale di a nostra identità, ma ùn face tuttu, è senza lingua, ùn simu più tutt'à fattu Corsi. Parlu cullettivamente, è micca individualmente ben'intesa. Omu pò esse corsu senza avè avutu a scenza d'amparà è d'ammaestrà a lingua corsa, ma, u pòpulu corsu, ellu, ùn pò esse è sopravive senza a lingua corsa. Ghjè ella chì traduce u più a so singularità in u mondu. *« Cumu parlà di cultura corsa senza lingua corsa ? »* interrugava Màssimu Simeoni ind'è Arritti in u 1988, arrabièndusi contr'à l'insignamentu facultativu di a nostra lingua corsa. *« Cumu pratende ch'ella pò esse "u cimentu" di a cummunità assestèndula ind'è e stampe d'Epinal fora di u tempu è di a vita cuncreta ? Cumu ci pò esse un pòpulu corsu senza l'affirmazione è a spressione di a so lingua ? Cumu un omu pò esse corsu è sicuru d'avè una discendenza è un avvene corsu, senza lingua corsa ? Pò esse di u pòpulu corsu, è sempliciamente omu corsu à longu andà à titulu facultativu ? Stu "facultativu" à nome di a "libertà" hè insuppurtèvule. Piatta un ostracìsmu paternalistu ch'ùn vole dì u so nome. Stu righjettu ippocritu si chjama duminazione culuniale. È avà basta cusì ! »*
Scumbatte pè a ricunniscenza di a lingua, hè un fundamentu di ciò chè no simu, un pòpulu ch'esiste è chì vole scrìvesi ind'è l'avvene. Più saremu à corre pè a nostra lingua, più averemu sta cuscenza. Sciaccamanate maiò à u cullettivu Parlemu Corsu ch'urganizèghja ogni annu a Currilingua da sensibilizà i Corsi à l'impurtanza di parlà è tramandà a nostra lingua. ■
Fabiana Giovannini.

Cap'artìculu

Par **François Alfonsi**

Autonomie

Ne pas laisser passer le train de l'Histoire

Un processus historique s'étend sur plusieurs mois et années avec des moments forts qui bousculent les longs temps morts. Le discours d'Emmanuel Macron du 28 septembre 2023, tenu dans l'enceinte de l'Assemblée de Corse devant les élus de l'île, sera incontestablement un temps fort du processus de Beauvau.

Ce processus de Beauvau s'articule autour d'un mot: autonomie. C'est le mot-clef du «compte-rendu de réunions» signé par Gilles Simeoni et Gérald Darmanin le 16 mars 2022, quand tout a commencé au lendemain des émeutes qui avaient secoué la Corse après l'assassinat d'Yvan Colonna.

Presque un an plus tard, en février 2023, lors de la commémoration de la mort du préfet Erignac, Gérald Darmanin a prononcé un discours remarqué pour relancer un processus qui s'enlisait, appelant à se débarrasser *«du carcan des ressentiments»* et à *«écrire une nouvelle page»*.

Le 24 février, Emmanuel Macron s'est invité à la troisième réunion tenue à l'Hôtel de Beauvau, siège du ministère de l'Intérieur à Paris, pour appuyer les propos de son ministre.

«Autunumìa» est ensuite le nom qui a été donné à la délibération de l'Assemblée de Corse qui a répondu à cet appel au dialogue, le 5 juillet 2023. Votée par 73% des élus de l'Assemblée de Corse elle est la base qui unit le «camp progressiste», désormais majoritaire, celui pour qui l'autonomie du peuple corse est l'objectif.

Ce 28 septembre le mot «autonomie» a été à nouveau mentionné au cœur de l'intervention du Président de la République devant l'Assemblée de Corse, intervention suivie en direct par le peuple corse via internet ou la télévision.

Cette prise de position dans un moment solennel est un engagement ferme. Au-delà de ce temps fort qui engage le chef de l'État, va s'enchaîner une nouvelle phase du processus, et les conditions d'un accord historique sont désormais possibles. Elles n'en garantissent pas l'issue, mais elles en permettent la négociation.

Première condition validée par le discours du Président Macron: la réforme de la Constitution de la République pour y inscrire la «singularité de la Corse», et ouvrir ainsi un espace institutionnel pour l'autonomie.

Cette inscription de la Corse dans la constitution est depuis 2012, quand Paul Giacobbi était encore président du Conseil Exécutif, la base d'un consensus entre les élus nationalistes et les autres forces politiques. Elle se concrétise enfin dans le débat sur l'avenir de la Corse, huit ans après que les nationalistes soient devenus la force majoritaire dans l'île.

L'engagement du chef de l'État propose un chemin constitutionnel autour de la reconnaissance de la *«singularité»*, de *«l'insularité méditerranéenne»*, d'une *«communauté insulaire, historique, linguistique et culturelle, ces mots qui seront, je le souhaite, ceux de notre texte fondamental»*.

Cette périphrase a manifestement pour objet d'éviter de parler d'un peuple corse reconnu par la Constitution française. Cet évitement est intentionnel. Il est certainement dans la nature d'Emmanuel Macron visiblement imprégné des concepts basiques de la République *«une et indivisible»*. Mais il peut aussi être interprété comme une approche pragmatique en vue de la bataille constitutionnelle à mener au Parlement pour faire voter, par l'Assemblée nationale, par le Sénat, puis par les trois cinquièmes du Congrès de Versailles, la reconnaissance constitutionnelle de la Corse en tant que territoire singulier, en vue de son autonomie.

Il faut se garder de toute forme d'excès, de confiance ou de défiance, dans l'appréciation de la portée politique du discours d'Emmanuel Macron du 28 septembre 2023. Il faut prendre acte de sa solennité qui marque une rupture avec les années écoulées depuis son élection à la Présidence de la République. Il faut mener à bien la négociation pour ouvrir aussi grandes que possible les portes de l'autonomie concédée après cinquante années de revendication corse. Il faut batailler sur le pouvoir législatif qu'Emmanuel Macron n'aborde que du bout des lèvres alors qu'il constitue la base même de toute autonomie, et sur la langue corse renvoyée à un «bilinguisme» de façade que nous savons potentiellement mortifère.

Cependant, une mécanique de négociation s'est mise en branle désormais. Le meilleur calcul est de s'y impliquer fermement, de façon à ne pas laisser passer le train de l'Histoire. Car la prochaine fenêtre d'une révision constitutionnelle ne se réouvrira pas avant une ou plusieurs décennies. ■

Emmanuel Macron

Un discours à décrypter

Le discours du 28 septembre 2023 d'Emmanuel Macron marquera l'Histoire moderne de la Corse. Il est le produit d'une évolution politique, qui est le résultat de plusieurs facteurs : une majorité nationaliste durable et renforcée scrutin après scrutin à l'Assemblée de Corse ; des événements échappant à toute maîtrise dans l'affaire Colonna, avec des risques importants de troubles graves ; une opinion française et européenne de plus en plus sévère à l'encontre du traitement jacobin du problème corse, ce qui en fait un foyer d'instabilité, alors que les solutions d'autonomie de la Sardaigne, des Baléares ou de la Sicile donnent de bien meilleurs résultats politiques. Ce discours marque incontestablement un virage, dont voici les principaux éléments.

Changement d'approche politique de la question corse

« Je suis convaincu que nous sommes à un moment historique. (...) Nous le sommes parce que vous appartenez, ici, à la tribune, comme au balcon, à des sensibilités et des formations politiques diverses, mais à des générations qui avaient connu le pire. Nous le sommes parce que, ces derniers mois, tous ensemble, vous avez su éviter le retour du pire, avec un esprit de responsabilité et un sens du devoir qui interdisent l'indifférence ou le statu quo. Nous sommes à un moment historique car je pense qu'il y a une prise de conscience collective précisément pour pouvoir avancer. (...)
La Corse a aujourd'hui besoin de davantage de liberté, de reconnaissance de son identité, de sa singularité insulaire et méditerranéenne. (...) pour sortir de cette situation d'incompréhension et de confrontation, de défiance et de ressentiment. Et il y a souvent eu de l'incompréhension, parfois de l'indifférence, qui ont nourri le ressentiment qui peut conduire jusqu'à la violence. C'est pourquoi le moment que nous vivons impose une véritable reconnaissance. Pour sortir du face-à-face, il faut épouser la complexité de cette histoire et ouvrir une page nouvelle. Je suis favorable à ce qu'une nouvelle étape soit franchie. (...) Le statu quo serait notre échec à tous. »

Reconnaissance de la Corse dans la Constitution

« Pour ancrer pleinement la Corse dans la République et reconnaître sa singularité, son insularité méditerranéenne, ce rapport au monde et son rôle dans l'espace qui est le sien, nous devons avancer. Et il faut pour cela l'entrée de la Corse dans notre Constitution, c'est votre souhait, je le partage et je le fais mien, car je respecte et je reconnais l'histoire, la culture, les spécificités corses dans la République. (...)
Je suis favorable à ce que les spécificités de la communauté insulaire Corse soient reconnues dans la Constitution au sein d'un article propre, celle d'une communauté insulaire, historique, linguistique et culturelle. »
Les mots sont pesés !

Le pouvoir normatif, réglementaire et législatif

La capacité de définir des normes couvre à la fois le pouvoir réglementaire, dont le contrôle revient au Conseil d'État, et le pouvoir législatif, dont le contrôle revient au Conseil Constitutionnel. Voilà ce qu'en dit Emmanuel Macron :
« Je souhaite que la Corse bénéficie d'un cadre lui permettant de définir certaines normes et de mieux en adapter d'autres. Il s'agit d'abord de rendre plus simple et plus effectif le droit d'adaptation et le droit d'habilitation. Ils existent déjà dans le statut actuel, pourtant ils n'ont jamais été mis en œuvre. (...) (Ces blocages sont) liés au fait que, parce qu'il n'y a pas d'accroche constitutionnelle reconnaissant cette singularité, il n'y a pas une adaptation suffisante. Il nous faut là-dessus bouger.
Il faut aller plus loin et je suis favorable à ce que soit étudiée la possibilité pour la Collectivité de Corse de définir des normes sur des matières ou des compétences transférées. Cette capacité normative devra évidemment s'exercer sous le contrôle du Conseil d'État et du Conseil Constitutionnel. (...) Il s'agit d'ouvrir la possibilité d'une gouvernance responsable et libre d'un territoire. (...) La progressivité et l'évaluation régulière devront accompagner ce nouveau fonctionnement. »

L'autonomie

« Il nous faut, en la matière, je le crois profondément, sortir de l'importation de tel ou

Pulitica

tel référentiel, en miroir d'autres îles et régions de Méditerranée et d'Europe, pour bâtir un référentiel qui soit pleinement Corse, celui de la Corse dans la République. Pour répondre au besoin de reconnaissance et éviter de nouvelles confrontations, allons au-delà des totems pour les uns, des tabous pour les autres. Au fond, ayons l'audace de bâtir une autonomie à la Corse, dans la République.
Cette autonomie doit être le moyen pour construire, ensemble, l'avenir, sans désengagement de l'État. Ce ne sera pas une autonomie contre l'État, ni une autonomie sans l'État, mais une autonomie pour la Corse dans la République.»

La langue corse

C'est le passage le plus étriqué de son discours, dans la tradition du ministère de l'Éducation nationale:
«Un service public de l'enseignement, en faveur du bilinguisme, sera mis en œuvre. Il nous faut donner plus de place à la langue corse dans l'enseignement comme dans l'espace public.»

La suite du processus: main tendue, pas de ligne rouge, mais «dans les bornes» de la République

«L'enjeu est celui-là: tracer un cap d'espoir et bâtir un équilibre stable pour les prochaines générations. (...) Je suis prêt à mener cette étape à son terme. (...) Aussi, pour cheminer dans de bonnes conditions et obtenir l'accord du Parlement pour modifier la Constitution, il est nécessaire que les différents sujets institutionnels que je viens d'indiquer fassent l'objet d'un accord des groupes politiques de l'Assemblée de Corse, cœur battant de la vie démocratique de l'île.
Je souhaite donc que le travail avec le Gouvernement puisse mener à un texte constitutionnel et organique, ainsi soumis à votre accord, d'ici six mois. (...) Pour construire cet accord entre le Gouvernement et vous, il n'y a pas de ligne rouge (...) Je vous le dis avec franchise, c'est seulement si un tel accord est conclu que, par sa force et sa légitimité, nous serons en mesure d'engager avec une chance de succès la réforme constitutionnelle auprès du Congrès.
La nouvelle étape institutionnelle que je vous propose est un changement profond de la relation entre l'État et la Corse. (...) C'est une étape historique à laquelle nous devons collectivement œuvrer. Ce discours est une main tendue...
La nouvelle étape institutionnelle que nous voulons lancer doit permettre à la Corse de conserver son âme et son identité tout en restant dans les bornes de la République et de continuer ainsi à bénéficier de la solidarité nationale.» ■

La réaction de Gilles Simeoni, président du Conseil exécutif

«Son discours a ouvert une perspective qui est importante. Bien sûr, j'aurais aimé que son discours aille sur un certain nombre de points plus loin, mais je retiens quand même qu'il a acté des choses importantes qui vont nous permettre de passer résolument avec optimisme dans la deuxième phase du processus... Je ne peux pas être pleinement satisfait puisque mon objectif est bien sûr de faire prendre en compte la délibération qui a été votée par 46 voix sur 63 par l'Assemblée de Corse le 5 juillet dernier. Pour vous répondre très directement, on ne peut pas parler d'autonomie s'il n'y a pas de pouvoir législatif. Mais je pense qu'il y a dans le discours du président la perspective de création d'un pouvoir législatif au profit de l'Assemblée de Corse, puisque le président de la République a bien parlé d'un pouvoir normatif qui serait à la fois un pouvoir d'adaptation. Là, on est dans un pouvoir réglementaire. Mais également d'un pouvoir normatif soumis au contrôle du Conseil constitutionnel, et s'il y a un pouvoir normatif soumis au contrôle du Conseil constitutionnel, ça veut dire qu'on est dans un pouvoir législatif. Reste maintenant bien sûr à faire préciser ces points précisément dans le cadre de la deuxième phase du processus... Il n'y a pas de contradiction puisque nous avions également envisagé en complément du pouvoir législatif un pouvoir d'adaptation direct qui permettrait à côté des compétences qui seraient reconnus à l'Assemblée de Corse un pouvoir législatif, d'adapter directement la loi, sans habilitation préalable. Et donc s'il y a un pouvoir d'adaptation dans un certain nombre de matière, ce pouvoir-là est soumis au contrôle du Conseil d'État. Ce n'est pas antinomique avec l'autonomie dès lors qu'il y a un pouvoir législatif... Il y a deux volets qui sont indissociables. Le premier volet c'est qu'il faut que l'État prenne en compte le fait majoritaire. C'est la démocratie. Il y a eu une légitimité historique dans notre combat. Il y a une légitimité démocratique à travers le vote des Corses et une légitimité institutionnelle à travers le vote de la délibération. Cette délibération doit être prise en compte le plus largement possible, et c'est le travail auquel nous allons nous astreindre. À côté de ça j'ai toujours dit, y compris d'ailleurs avant le processus ouvert en mars 2022, que notre responsabilité historique, la mienne, celle de tous les nationalistes, c'est de construire la Corse et donc l'autonomie avec tous les Corses. Donc nous allons aller vers les autres forces politiques, pas seulement celles qui siègent à l'Assemblée, l'ensemble des forces politiques. Nous allons aller vers l'ensemble des forces vives, les acteurs économiques, les organisations syndicales, la jeunesse bien sûr, le CESEC représentant de la société civile, pour construire une proposition de statut d'autonomie qui a vocation pour nous à être une autonomie de plein droit et de plein exercice. Je note également que dans le discours du président, il y a une évolution extrêmement importante, c'est qu'il ne parle plus de lignes rouges. Donc je considère qu'il y a la possibilité y compris de faire prendre en compte des notions qui n'ont pas été mentionnées dans le cadre de son discours, je pense par exemple à la question du statut de la langue et à la coofficialité... J'y crois résolument, j'ai eu l'occasion y compris de le dire avec des interlocuteurs gouvernementaux la revendication de coofficialité c'est celle peut-être qui bénéficie du plus large consensus au sein de la société corse puisque précisément les nationalistes ont voté en faveur de la coofficialité, Laurent Marcangeli et Jean Martin Mondoloni se sont prononcés en faveur de la coofficialité, et à titre d'exemple, Jean Charles Orsucci, qui ne siège plus à l'Assemblée de Corse, est également en faveur de la coofficialité. Donc on peut considérer que la quasi-totalité du champs politique aujourd'hui en Corse est en faveur de la coofficialité. Ça c'est d'un point de vue de la logique politique. Et d'un point de vue de l'efficacité, dès lors que Paris, et quelles que soient les forces politiques d'ailleurs, nous dit il faut un bilinguisme qui fonctionne, il ne peut pas y avoir de bilinguisme qui fonctionne pour une langue en situation minorée s'il n'y a pas un statut de langue officielle qui lui permet notamment de se développer dans l'espace public, et qui lui permet également d'avoir un intérêt professionnel. Donc nous allons aller vers ces débats qui nous attendent avec confiance et avec des arguments qui à mon avis sont pertinents... Aujourd'hui il y a un espace qui s'est ouvert, c'est à nous, c'est aux Corses, à l'ensemble de celles et ceux qui veulent véritablement construire ce pays dans une logique de démocratie, de respiration, d'émancipation, dans une logique aussi de reconnaissance que nous sommes collectivement un peuple. C'est à nous tous donc maintenant de nous engager résolument dans cette deuxième phase du processus, et très sincèrement j'ai vraiment confiance.» ■

Ecunumìa

Femu Quì

Travalcà, fonds de relance de l'économie corse

La 36e assemblée générale de Femu Quì SA s'est tenue à Aiacciu, devant les locaux de PCM (Performance Composite Aéronautique), entreprise à la pointe de la technologie insulaire du Pôle des industries aéronautiques corse (avec Corse Composite Aéronautique) que Femu Quì accompagne et continue d'accompagner tout au long d'un parcours économique remarquable. Tout un symbole de la force et de la dimension de la société de capital-risque créée au lendemain d'un débat qui s'est tenue à la Ghjurnata d'Arritti de juillet 1990 à Ghisunaccia. Arritti n'en est pas peu fier!

Les travaux de l'AG se sont ouverts par un hommage appuyé du président de FQSA, Sébastien Simoni, à Max Simeoni, notre fondateur, l'un des pionniers de Femu Quì, qui nous a quitté le 9 septembre dernier. *« Son voyage d'étude au Pays Basque en 1989, lors de son mandat de député européen, est à l'origine de Femu Quì. De retour dans l'île, il porte avec François Alfonsi l'idée de mobiliser l'épargne populaire au service de l'économie corse. Son frère Edmond et quelques militants le rejoignent. Ils rassemblent plus de 300 personnes à Ghisunaccia aux Ghjurnate d'Arritti en juillet 1990 et recueillent les premières promesses de souscription. Après avoir lancé la démarche et contribué à convaincre 1000 souscripteurs, et participé à l'adoption de la charte fondatrice de Femu Quì, il se met en retrait lors de la constitution de la société. Femu Quì est alors une démarche collective, apolitique, un outil financier indépendant et innovant au service du développement économique de la Corse. Je pense que par l'action continue de Femu Quì depuis 31 ans, c'est le meilleur hommage que l'on peut rendre à Max, lui qui portait une vision de long terme. Et l'on compte bien continuer à appuyer cette vision. »*

Lors de la table ronde.

Ces pionniers voulaient rompre le fatalisme en matière économique, s'inspirer du génie basque, et mobiliser le monde des entrepreneurs au service du développement de la Corse. L'idée a fait son chemin, s'est développée sous l'impulsion d'hommes et de femmes de tous horizons qui ont porté Femu Quì jusqu'à ce jour avec détermination et enthousiasme malgré les difficultés. Leur intelligence à adapter l'outil économique face aux obstacles, force le respect et l'admiration face à ce qu'est devenu aujourd'hui la société de capital-risque: un véritable label qui entraîne dans son sillage institutions politiques et organismes bancaires pour créer de nouveaux outils au service de l'entreprise et de l'économie.

Pour avoir été humblement témoin de cette période, quel contraste entre les discours sinistres d'hier sur l'avenir économique de l'île, et la réalité aujourd'hui d'un monde entrepreneurial qui développe son propre génie, innove, ose, au point d'avoir su inverser la courbe du destin! À l'image de PCM (et d'autres) qui performe dans le domaine industriel qu'on disait hier inexistant et inaccessible pour notre île! La Corse fabrique à destination de diverses compagnies dans le monde des pièces d'AirBus A320 et de nombreux autres appareils qui demandent une haute technicité et un engagement remarquables acquis par l'intelligence d'hommes comme Jean Julien Cossu, pdg de PCM qui s'est fait une joie avec ses collaborateurs de faire visiter sa chaîne de production, mais aussi faire ressentir l'esprit conquérant et fortement solidaire de ses salariés. On retrouve plus qu'on ne le pense de tels états d'esprit au sein des entreprises insulaires aujourd'hui et l'on n'en parle pas suffisamment alors que c'est un formidable exemple de réussite individuelle et collective pour notre jeunesse.

Le monde aéronautique a pourtant été particulièrement éprouvé par la crise Covid on le sait, mais la capacité d'adaptation, la soif d'entreprendre et l'abnégation face aux difficultés est une marque désormais dans l'île, grâce pour beaucoup à l'existence d'outils comme Femu Quì pour les accompagner. Ces profils d'entrepreneurs, l'Université de Corse n'y est pas étrangère. C'est une autre source de grande satisfaction pour tous celles et ceux qui se sont battus pendant des décennies pour la réouverture de l'université et la formation de notre jeunesse. Tout cela se dégageait de l'AG de Femu Quì ce 29 septembre, avec en toile de fond le rêve de quelques 300 personnes caressé lors de la journée d'Arritti de 1990 à

Ghisunaccia, et des pionniers qui se sont lancés en 1992, pour mobiliser l'épargne populaire en écrivant une Charte d'engagement qui garde toute sa pertinence aujourd'hui, avec les valeurs qu'elle défend : réduction de la dépendance économique et maîtrise des circuits économiques, création d'emplois qualifiés au sein d'entreprises productives, rééquilibrage des activités entre elles et sur le territoire, valorisation des ressources locales, défense de l'environnement, en s'appuyant sur l'épargne populaire et la prise de conscience des Corses et d'amis de la Corse...
Le débat qui bouclait cette assemblée générale, sur le thème : *« Export, international, croissance externe : Les entreprises corses ont-elles les mêmes chances que les autres ? »** était animé par Roger Antech de notre confrère Corse-Matin.

Car le point fort de cette journée était la présentation de Travalcà FPCI (fonds professionnel de capital-investissement dédié aux PME corses) : un vrai fonds de relance corse, au service des entrepreneurs prêts à oser l'international et l'export, ou bien à faire face à un besoin de rachat en Corse ou au-delà. Une initiative sans précédent, constitué et géré par Femu Quì Ventures qui, en réunissant différents acteurs, la Collectivité de Corse, BPI France, les banques (Crédit Agricole, Banque Populaire Méditerranée, Caisse d'Epargne Cepac, Crédit Mutuel méditerranéen) et les mutuelles (Mutuelle de la Corse, Groupama Méditerranée), offre un levier d'investissement pouvant atteindre 100 M€ en faveur des PME, avec à la clé la création de centaines d'emplois !
« Nos ambitions sont très hautes, a avoué crânement le gérant financier de Femu Quì Ventures, Ghjuvan'Carlu Simeoni, *on regarde très loin pour essayer de porter Femu Quì le plus loin possible. Ce n'est pas de la prétention, c'est vraiment une détermination et une ambition qui repose sur la force et l'originalité que Femu Quì dégage. »*
Le fonds rassemble au départ 20 à 30 M€, il pourra intervenir jusqu'à 2,5 M€ par entreprise et s'inscrit dans la continuité de l'action historique de Femu Quì favorisant *« la création d'emplois qualifiés, la valorisation des ressources locales et la protection de l'environnement. Ainsi, l'intérêt économique, le développement des savoir-faire, l'adoption de systèmes de production bas carbone et la responsabilité sociétale des entreprises seront encouragés »* explique Femu Quì.
« Produire c'est évidemment le premier acte de création de valeur ajoutée. Et c'est aussi le premier acte d'être autonome, la Corse étant une terre essentiellement de consommation, nous voudrions qu'elle devienne aussi une terre de production. Ça commence à se faire » dira le président de l'ADEC Alex Vinciguerra. *« Si l'on arrive à structurer les filières pour faire en sorte que les gens travaillent ensemble et puissent se projeter sur un marché qui ne soit pas uniquement local, on aura réalisé ce que l'on attend de nous, c'est-à-dire créer de la valeur ajoutée en Corse, pour pouvoir vivre en Corse. »*
D'où l'importance pour la Collectivité de Corse de soutenir un tel fonds qui vise à optimiser les performances des petites et moyennes entreprises, leur permettre d'exporter et d'anticiper sur les évolutions de leur secteur.
« La Corse a certes des contraintes, mais ces contraintes peuvent aussi permettre de créer, d'orienter une économie. À un endroit où il y a un marché extérieur qui est faible, ça paraît logique de se tourner vers l'export » a confirmé Sébastien Simoni, président de Femu Quì qui cite un secteur que connaît bien le créateur de CampusPlex, le secteur informatique *« on est un trop petit marché intérieur pour ne pas oser l'export »*.
Tour à tour aussi, Pierre Torre, dirigeant du Crédit Agricole de la Corse et Philippe Gassend pour la Banque Populaire Méditerranée, soulignent la grande confiance pour les opérateurs bancaires que dégagent Femu Quì dans un territoire aujourd'hui *« particulièrement dynamique »* avec *« entre 5 et 6000 créations d'entreprises »* pour lesquels les organismes bancaires se veulent être *« des accélérateurs de développement »* malgré un contexte économique difficile. On est loin de la Corse d'il y a 30 ans et de l'extrême frilosité bancaire ! Pierre Torre décrit des entrepreneurs *« convaincus de leurs forces et qui regardent loin »*, qui fait que les banques adhèrent à des initiatives comme Travalcà. *« Vous n'imaginez pas ce que la Corse porte de labels de qualité dans le monde »* surenchérit Philippe Gassend. Et de citer la viticulture, l'agriculture bio etc. Même chose pour Jean René Jigou, de BPI France, qui s'enthousiasme de *« l'extraordinaire trajectoire »* de Femu Quì, *« la qualité de l'équipe, son expérience, la capacité à identifier des opportunités d'investissement et à faire de bons investissements »* mais aussi *« la stratégie d'investissement... la recherche de performance financière et la capacité de lever des fonds, publics, mais aussi privés »*.
La Mutuelle de la Corse qui investit, y compris à l'extérieur, et adhère à un fonds comme Travalcà, est aussi peut-être le signe de ces temps qui changent a expliqué son président Bernard Ottaviani.
Force est de constater que la confiance dans les entreprises est revenue au sein des investisseurs, des outils sont créés et offrent des opportunités. C'est le message de cette table-ronde.
« La raison d'être de Femu Quì c'est la confiance que l'on a dans l'économie corse, dans les entrepreneurs... Comme on a confiance dans cette économie, on a confiance dans ses acteurs, et on a aussi cette volonté de dire que l'on peut rompre un cycle de dépendance économique... Petit à petit s'est créé de manière organique un changement d'échelle et c'est salutaire pour la Corse. C'est normal que l'on ait envie de créer et d'être indépendant, d'être de moins en moins perfusés » a conclu Sébastien Simoni.
« Le plus grand défi c'est sortir de cette économie de rente et d'assistanat pour aller vers une réelle économie de production de biens et services avec la création de richesses mais aussi de richesses humaines. On a les moyens, l'ambition, l'envie et suffisamment de militantisme pour pouvoir arriver à relever ce défi » a répondu en écho Alex Vinciguerra. Une bonne partie de la suite va s'écrire notamment avec ce fonds de relance et d'innovation qu'est Travalcà. Ventu in puppa ! ■ **Fabiana Giovannini.**

Femu Quì en chiffres

- **140** investissements en PME depuis 1992
- **90** opérations débouclées
- **30 M€** investis dans l'économie corse
- **4 600** souscripteurs fédérés
- **1** société de gestion
- **1** investissement dans un fonds professionnel
- **1 000** emplois créés

Une accélération portée par Femu Quì Ventures depuis sa création en 2016, ses 4 M€ d'actions sous gestion et ses 6 fonds nouveaux aux stratégies complémentaires : FIP Corse Suminà (4), Alzà SAS (1), Travalcà FPCI (1). ■

Monseigneur Bustillo élevé au rang de Cardinal

Une fierté corse !

C'est le second évènement accompagnant l'élévation au rang de Cardinal de Monseigneur Bustillo, évêque de Corse : plus de 800 Corses ont fait le déplacement à Rome ce samedi 30 septembre pour assister à la cérémonie. Fort symbole qui illustre la fierté corse !

Il y a une sorte de contraste entre la grandeur d'une telle cérémonie qui a vu consacrer 21 nouveaux cardinaux par le Pape François sur la prestigieuse place Saint-Pierre de Rome, la beauté de ces lieux et des bâtiments qui ont traversé l'histoire, la ferveur pour des millions de catholiques dans le monde, les costumes et les apparats, d'une part, et d'autre part l'humilité de l'évêque de Corse. Un homme qui au quotidien porte la modeste soutane du franciscain, dont les mots simples vont à l'essentiel, la joie, l'amour des gens, la foi bien sûr, l'union à rechercher en toutes circonstances, la force du message qui l'habite depuis qu'il s'est voué à l'église. Ce sont des mots profonds qui ont touché le cœur des Corses depuis que Monseigneur Bustillo, que désormais il faudra appeler Eminence, a été nommé évêque de Corse. Il aime à dire qu'il visite *« son peuple »*. Homme de proximité, il a tourné toutes les régions de l'île, rencontré beaucoup de monde, découvert et aimé les traditions, cherché à comprendre cette île, son histoire, ses contradictions alors que quelques mots suffisent à la rassurer et à lui redonner confiance.

Plus de 800 Corses ont fait le déplacement à Rome.

Pas étonnant donc, que 800 Corses aient fait le déplacement pour accompagner cette étape de sa vie, en la vivant comme un honneur fait à la Corse, une reconnaissance, une légitimité que l'île ne parvient pas à recevoir par ailleurs. Quel contraste encore avec le lent, excessivement lent débat politique entre la Corse et Paris depuis maintenant plus de six décennies !

Grâce à son éminence, la Corse s'est faite entendre à Rome. Elle a pu toucher le cœur du Pape, et au-delà, de millions de téléspectateurs qui ont suivi l'événement. La clameur au moment où notre évêque reçoit des mains de François, également très aimé, la coiffe et la barrette rouges, et l'anneau de Saint-Pierre et Saint-Paul, les nombreux drapeaux à *a testa mora*, la présence de la plus haute représentation élue de l'île, de par son président du Conseil exécutif et sa présidente de l'Assemblée de Corse, autant de témoignages affichés de la fierté d'une île qui aime à être reconnue ! D'autant que son Éminence n'est pas seul, même si c'est la première fois dans l'histoire qu'un évêque en exercice en Corse est nommé Cardinal, la Corse compte deux cardinaux, puisque son Éminence Dominique Mamberti, originaire de Vicu, a été nommé Cardinal en 2015. *« Le Saint-Père doit me donner une mission dans les trois prochains jours, une mission pour le conseiller, pour apporter ce que je sais, ce que je suis, ce que je fais, mon expérience, pour le bien de l'Église. Donc je vais naviguer, comme je l'ai souvent dit, entre le local, la Corse, et l'universel, Rome.... Je reste en Corse, et c'est un bonheur pour moi ! »* a dit son Éminence Bustillo.

Arritti ne pouvait pas ne pas noter non plus l'interview que le Cardinal a donné à notre confrère Corse-Matin. Encore une fois, quel contraste dans l'approche...Toujours avec humilité, mais une grande clairvoyance, il se mue en véritable ambassadeur et délivre son message au président de la République : *« Je connais les Corses à ma manière, je suis l'évêque, sans tactique politique, j'ai de l'affection pour ce peuple... Nous avons des responsabilités tous les deux : il a été élu par le peuple, moi nommé pour un peuple et il est important qu'on puisse se retrouver. »* Et à la question que lui avez-vous dit ? Son éminence répond : *« Que c'est un peuple que j'aime, ce n'est pas une comédie. J'ai rencontré beaucoup de gens dans des domaines très variés : culturel, sportif, politique etc. Et j'ai rencontré un génie corse qu'il faut explorer et exploiter. Je lui ai dit aussi ce que j'ai senti, que ce peuple a besoin de liberté, au sens biblique. Il a besoin d'une libération après avoir vécu longtemps dans la tension et la méfiance et il est temps de vivre dans la liberté... En tant qu'évêque de Corse, j'ai dit ce que je vois de mon peuple. Il a passé une visite de deux jours, moi je suis à ses côtés tous les jours en plongeant dans sa vie autant que possible et en l'écoutant depuis deux ans. Je lui ai donc dit en toute simplicité comment je voyais les choses. »*

Que cette nomination va nous faire du bien ! À ringraziavi Eminenza, chì a vostra voce sìa intesa ! Evviva u nostru Cardinale ! ■

Fabiana Giovannini.

Il y a 80 ans, la Corse, premier département libéré

« **Or, il est prouvé que pas un jour, la Corse n'a cru à la défaite.** Il est prouvé qu'elle n'attendait que l'occasion pour se lever, combattre et vaincre. […] Ils étaient d'avance ralliés à cette foi de la Patrie, à cet esprit de lutte à outrance qui maintinrent sur les champs de bataille, au nom de la France combattante. » Les mots du Général De Gaulle, issus de ses Mémoires, résonnent étrangement aujourd'hui, l'année du 80ème anniversaire de la Corse. Le 9 septembre 1943, la Corse entame sa libération, qui sera officielle le 4 octobre. L'opération Vésuve est un succès, qui marque un tournant dans le déroulé de la Guerre.

Les conséquences de la blessure des Guerres pour le peuple corse : la politique des chiffres

Les guerres mondiales ont successivement laissé des blessures profondes pour les Corses. Tout d'abord, le lourd tribut qu'ont payé les familles corses, par la mobilisation de leurs fils, frères et maris dans des proportions en dehors des cadres établis par l'État français lui-même. Les mobilisés sont parfois âgés de 14 ans, ou sont des pères de famille avec à leur charge plusieurs enfants. Le peu de considération durant et après la grande guerre de ces Corses envoyés systématiquement au front, abandonnés à leur sort pour les survivants, sur les quais du port de Marseille à quémander un billet pour rentrer dans leur île, les propos du Maréchal Joffre ironisant : *« Les Corses viennent au front par bateaux entiers mais quelques barques seulement suffisent pour les ramener dans leur île »*, tout ceci laisse encore aujourd'hui une blessure profonde dans la mémoire des Corses. Ils n'étaient pas les seuls et il est acquis qu'avec eux les *« régiments méridionaux »* et *« coloniaux »* (les tirailleurs sénégalais) ont subi un véritable racisme et compté le plus grand nombre de morts à l'échelle des régions. Durant la seconde guerre mondiale, les Corses paieront encore un lourd tribut et feront pourtant preuve d'une grande bravoure et d'un vrai patriotisme.

Les deux guerres ont marqué profondément le paysage, l'imaginaire et la démographie corse. Les monuments aux morts ont fleuri dans chaque village corse, les mères, épouses et sœurs ayant perdu un homme dans la guerre se sont drapées de noir, les hommes revenus vivants sont marqués physiquement et mentalement. Et les guerres vont transformer à jamais le visage de la Corse, y compris au niveau politique. En effet, les chiffres liés aux guerres mondiales, le nombre de mobilisés et surtout le nombre de morts tombés pour la France sont des données délicates et politiques. Dans les années 1920, la Corse connaît un élan patriotique sans précédent, en réponse à l'irrédentisme italien montant. En 1938, Benito Mussolini annonce son intention d'annexer le Comté de Nice, le Comté de Savoie et la Corse. C'est ainsi qu'en Corse, nait le Comité d'Action et de Défense de la Corse française. Devant 20.000 Corses, le futur grand résistant Jean-Baptiste Ferracci prononcera le 4 décembre 1938 « Le Serment de Bastia » : *« Face au monde, de toute notre âme […] nous jurons de vivre et de mourir français »*.

Les mobilisés sont légion, et ils participent souvent consciemment au roman national français sur l'attachement de la Corse à la France. Pour les auteurs jacobins, un Corse mort pour la France est un patriote français. Pour les mouvements nationalistes qui naîtront après les guerres, un Corse mort pour la France est un sacrifié. Cette politique du chiffre demeure encore aujourd'hui : il n'est pas rare d'entendre que le nombre de morts corses lors de la Drôle de Guerre soit de 30 et 40.000. En réalité situés probablement autour de 12.000 morts, ce qui est déjà énorme. Les Corses morts pour la France demeureront des symboles, jadis d'un patriotisme exarcerbé, aujourd'hui du prix du sang d'un peuple à jamais défiguré par la guerre.

Il n'est d'ailleurs pas anodin qu'Emmanuel Macron ait choisi la période de la libération de la Corse et sa visite à cette occasion pour aborder publiquement les discussions en cours sur l'autonomie... Les morts et les héros de la Résistance durant les Guerres en Corse sont aujourd'hui toujours des éléments à part entière du champ lexical politique insulaire. ■ **Léa Ferrandi.**

Les derniers mois de l'occupation italienne en Corse

Une exposition au Musée de Bastia « Corsica 39-45 : les Corses et la Deuxième Guerre mondiale » est visible du 8 juillet au 23 décembre 2023 dans le cadre des 80 ans de la libération de la Corse et revient sur la période de 1939 à 1945, de l'occupation italienne jusqu'à la présence américaine, en passant par la libération officielle en octobre 1943. ■

U Fondatore

Le 9 mai 1991, le Conseil constitutionnel déclare anti-constitutionnelle la mention *« communauté historique et culturelle vivante que constitue le peuple corse, composante du peuple français »* votée par l'Assemblée nationale, en argumentant *« que l'expression "le peuple", lorsqu'elle s'applique au peuple français, doit être considérée comme une catégorie unitaire insusceptible de toute subdivision en vertu de la loi »* et que, faisant référence à l'article 2 de la Constitution qui proclame l'indivisibilité de la République la mention votée *« est contraire à la Constitution, laquelle ne connaît que le peuple français, composé de tous les citoyens français sans distinction d'origine, de race ou de religion »*… Dans Arritti, la réaction de Max Simeoni est sans appel.

Peuple Corse

par Max Simeoni

PER L'AUTONOMIA
ARRITTI
SETTIMANALI NAZIUNALISTU CORSU
N° 1258 Prezzu : 7 FF.
ESISTE U POPULU CORSU!
DOSSIER: LES AUTONOMIES DES ILES EN EUROPE OU L'ETAT FRANÇAIS EN ACCUSATION
GHISUNACCIA: NON À L'ASPHYXIE DU COMMERCE LOCAL

Les neuf du Conseil Constitutionnel ont dit la Loi selon laquelle le Peuple Corse ne peut pas exister parce que le peuple français existe. Le Peuple Corse a-t-il existé sous Pasquale Paoli ? Il est mort pour que vive le peuple français ! Il s'est volontairement sacrifié ? Non ! Le peuple français l'a sacrifié, l'a mangé, l'a digéré et à cette heure, il devrait être excrété. Parler encore du Peuple Corse tient de l'incongruité, de l'hérésie dangereuse qu'il faut excommunier pour mieux protéger le peuple français, « la composante » Peuple Corse n'étant que la nature protéinique, nutritionnelle, cannibale.

Sacrée loi ! Les lois de la nature et celle du progrès humain l'emportent un jour ou l'autre sur les considérants juridiques qui veulent les ignorer ou les nier.

Il est deux façons d'être raciste : vouloir l'autre inférieur ou ne le supporter qu'à son image.

La France jacobine est raciste, totalitaire culturellement. Elle n'accepte que l'intégration, c'est-à-dire la ressemblance à elle-même. Elle exige le reniement de soi, l'effacement de sa différence. Elle a procédé ainsi aux Colonies jusqu'à l'absurde avec le mythe gaulois. Elle y a échoué. Elle a fait de même en Corse après Ponte Novu. Elle a presque réussi.

Le raidissement des tablettes de la loi constitutionnelle est erroné, dépassé, caduque donc néfaste.

Elle est classique, elle fait encore illusion mais elle ne peut pas résister à la lumière des temps nouveaux. Elle est condamnée. Persévérer dans l'erreur est diabolique.

Les neuf conseillers, nous ont dit, coïncidence, le 9 mai jour anniversaire de la bataille de Ponte Novu pour la liberté, qu'ils ne veulent pas que nous existions, qu'ils veulent que nous mourrions, que nous disparaissions parce qu'ils considèrent que c'est une nécessité pour que le peuple français puisse exister.

Il faut qu'ils sachent, dès aujourd'hui, que nous voulons exister, vivre, que nous sortirons du piège mortel de leur constitution, que nous ferons tout, oui tout, pour cela. Cela est aussi simple que le devoir de légitime défense. Nous le ferons tranquillement, sans complexe car il y va de notre dignité. Tant pis si elle va à l'encontre des canons de leur philosophie et de leur juridisme.

Cette loi est manifestement dépassée, à eux de la changer, de la modifier. C'est uniquement leur problème. Ce n'est pas le nôtre.

Nous avons fait l'effort de patience, personnellement il dure depuis trente ans, nous continuerons.

Nous voulons être Corses. S'il faut choisir Corse ou Français, de réponse il n'y en a qu'une possible : Corse. Certains disent qu'on peut donner satisfaction aux aspirations spécifiques « locales » sans toucher à *« la République Une et Indivisible »*. Tout le passé plaide contre : la décorsisation, la perte de la langue, la colonisation ont sévi. Et pourquoi depuis de nombreuses années n'ont-ils pas répondu aux demandes des « locaux » que nous sommes ?

Qu'ont-ils fait de la langue, de la culture, de l'économie, de la démographie, de la démocratie en Corse ? Même si on veut limiter dans le temps, qu'attendent-ils pour le faire depuis les années 60 ?

Ils n'ont rien fait. Bien pire, ils ont davantage colonisé et décorsisé ? Paternalisme outrageant du propos et contre vérité flagrante.

Si la France est encore sous le carcan jacobin, nous pensons qu'elle porte aussi des forces positives qui sauront la remettre sur les rails du progrès. Nous l'espérons pour la France. Car voyez-vous, j'ai le sentiment profond qu'il y va de son intérêt vital. Le problème corse est un test pour elle. Si elle ne le remplit pas comme il faut, elle se réserve des surprises douloureuses en Corse comme ailleurs, en Europe par exemple. Il faut qu'elle se débarrasse dans son propre intérêt de ce qu'il y a de périmé, de dangereux pour elle et ses « composantes ».

Certains disent qu'elle est unique, le modèle universel, inaltérable, hors du temps désormais, la perfection. Quand Jupiter veut perdre les siens, il les rend aveugles et fous. Qui veut du modèle français de par le Monde et en Europe ? Personne ! Il est obsolète et inexportable.

Certains argumentent sur les particularismes néfastes, l'abandon des différences seraient les clefs de la civilisation de l'Universel. Erreur grossière ! C'est un français qui a dit qu'il ne faut jouer ni à l'ange, ni à la bête.

On ne peut accéder à l'Universel qu'à partir de ce qu'on est. On ne peut échanger bien avec l'autre qu'en le respectant. Ainsi on peut rechercher, bien dans sa peau, ce qu'il y a de commun dans tous les hommes, ce qu'il y a d'Universel.

Partir d'un concept imposé du haut d'un pouvoir qu'on a érigé par la force et la domination, pour faire table rase

du passé et de l'Histoire d'un peuple, est une démarche totalitaire.
On est réduit à inverser les valeurs par le mensonge.
Le modèle « France jacobine » se veut définitif, fini, abouti.
Fixité étrange, vérité révélée, religion, doctrine sacralisée. Elle est contraire à tout ce qui est vie, biologique ou historique, qui est diversité et évolution, adaptation continue. Elle est contraire à la morale qui est respect de toute vie, tolérance et dialogue. Elle est contraire à l'esprit de justice qui exclut domination et usage de la force par le plus fort. Pour cela même elle est aux antipodes de la Sagesse. Elle est atteinte à la modestie car elle est pur orgueil. Elle est mensonge, manipulation, cynisme car elle ne peut pas supporter d'autre qu'elle-même. S'il le faut, si les circonstances l'exigent, elle est prête à ouvrir les bagnes et à dresser les échafauds au nom de la vérité « révélée » qu'elle incarne.
N'a-t-elle pas fait dans l'empire, les sales guerres coloniales au nom de la « Civilisation » ?
Tout bien pesé, il n'y a pas lieu de s'étonner : le jacobinisme est égal à lui-même. L'étonnement aurait été qu'il accepte peu à peu, d'un statut à l'autre, par étapes successives, le Peuple Corse.
Stop ! on dit les neufs : il y a danger pour le peuple français.
C'est bien ce jacobinisme qui est séparatiste. Il ne laisse que deux alternatives : ou l'étouffement du Peuple Corse ou prendre le risque calculé de le perdre, de le voir sortir de la Communauté française. Il préfère livrer la Corse au marché commun, pieds et poings liés, la voir mourir. Il récupérera ses dépouilles.
Pauvre, vraiment, pauvre France !
Mais peut-être que les raides sentences des neuf conseillers suprêmes, ne sont que les dernières convulsions de la part jacobine de la France. Nous voulons bien l'espérer pour elle, mais cet espoir ne permettra jamais de se payer d'illusion quant aux intérêts du Peuple Corse qui sont imprescriptibles. ■

Résidences secondaires

Les maires de Portivechju et Bonifaziu majorent la taxe d'habitation

En 2017, la taxe d'habitation était supprimée pour les résidences principales selon une promesse de campagne d'Emmanuel Macron. Cependant, maintenue pour les résidences secondaires et les résidences vacantes, elle peut désormais être majorée à l'initiative de la commune depuis un décret du 25 aout 2023. Le but est de lutter contre la rareté des biens dans des zones connaissant une tension dans la disponibilité des logements. La mesure, au départ destinée aux villes incluses dans une « zone d'urbanisation continue de plus de 50 000 habitants », a été étendue à toutes les communes cet été, soit 2263 communes désormais.
Pour les communes et villes de l'île cela représente une possibilité d'augmentation des recettes fiscales et une possibilité de freiner le développement du logement secondaire et donc de favoriser les habitants des communes. La surtaxe représente un outil pour réguler la location de courte durée, et ainsi encourager la mise sur le marché locatif à l'année.
La majoration, comprise entre 5 % et 60 % doit être votée par les communes avant ce mois d'octobre et sera appliquée sur la taxe d'habitation de 2024. Si certaines communes comme Petrusella, Alata ou encore Purtichju ont intégré cette question aux débats municipaux, certaines communes de l'île ont d'ores et déjà voté une majoration de la taxe d'habitation. Les villes de Bonifaziu et Portivechju ont ainsi voté une majoration de 40 % des résidences secondaires alors qu'elles comptent plus de 50 % de résidences secondaires sur leur territoire : 54 % à Bonifaziu et 62 % à Portivechju !
Cette majoration, qui compte apporter une réponse au déséquilibre entre les résidences principales et secondaires, représente également des recettes budgétées pour les nouvelles politiques du logement de ces communes, pour la création de logements sociaux ou encore pour l'achat de réserve foncière, ainsi que le développement d'infrastructures nécessaires aux locaux. Les oppositions remarquent néanmoins l'hétérogénéité des propriétaires de résidences secondaires, des propriétaires corses de biens de familles, aux investisseurs étrangers. Des réflexions sont menées pour différencier ces différents types de résidences, par exemple avec une taxe sur les flux financiers ou encore l'attribution de dérogations. La majoration de la taxe d'habitation est un outil qui sera sans doute efficace, mais imparfait sans la possibilité d'accorder des dérogations pour les Corses possédant une résidence secondaire. L'idée d'un statut de résident dessine alors des perspectives pour les problématiques du logement. ■ **Pauline Boutet-Santelli.**

Annunzii legali

Catherine COSTA-GIABICONI - AVOCAT
22 Lotissement ARBUCETTA - 206200 BIGUGLIA
Tél. 04.95.38.89.69

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 03.10.2023, à BIGUGLIA, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
- Dénomination de la société : «ARCH'ISULA STUDIO»
- Forme : société par actions simplifiées
- Objet : La société a pour objet l'exercice de la profession d'architecte, d'urbaniste, de maître d'oeuvre et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace. A cette fin, la société peut accomplir toutes opérations concourant directement ou indirectement à la réalisation de son objet ou susceptibles d'en favoriser le développement.
- Siège social : Immeuble PASQUALINI 20620 BIGUGLIA
- Durée : 99 années
- Capital social : 1000 € constitué par apports en numéraires
- Président : Madame DELOIRE Julie, Amélie née le 19.03.1986 demeurant 5790 route des marines Résidence le Lido Villa 10 20290 BORGO
- Immatriculation : RCS de BASTIA

Pour avis et mention, Le Gérant.

SARL Société d'Exploitation
du Magasin Scènes d'Intérieur
SARL au capital de 8000 euros,
Centre Commercial La Rocade, Niveau -1,
20167 Mezzavia,
441 607 355 RCS Ajaccio.

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 septembre 2023, il a été pris acte de nommer en qualité de nouveau gérant, à compter de ce jour : Mr CASTELLI Pierre-Antoine demeurant 4 avenue du Baron Mariani, 20250 Corte. En remplacement de Mme Anne-Marie THIVILLON ép. CRISTIANI pour cause de décès. Mention en sera faite au RCS d'Ajaccio.

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE : MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF : FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE : MARC BATTISTINI • RÉDACTION : 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 09 65 32 16 90 - TÉL./FAX 04 95 31 64 90 • ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION GRAPHIQUE : VANINA BELLINI CUMUNICAZIONE 06 23 29 46 63 • IMPRIMEUR : STAMPERIA SAMMARCELLI BIGUGLIA BORDEAUX 04 95 30 01 80 • WWW.ARRITTI.CORSICA • CP 0427C82046 • ISSN 1262

Monda participanti.

GRANA GHJUVANTÙ
AUTORE ANTICA TILIVISIÒ LUCE
AGISCIA OGHJE LIGAME DUMANI
VALLECUSCENZA POPULU TARRA GHJENTE
CUMERCIU DI SEGNU CHJAMA VITA
CANTI SCRITTURA FUMA PAESE SERA
UNDINATORI RUGHJONE PIEVI
PUISIA

2023

a Currilingua

* Da leghje p2.

Cù u merre di Bonifaziu.

U testimognu.

A squadra d'Arritti.